

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 6.50	12.-	20.-
ETRANGER	FR. 10.50	19.-	34.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHÉANCE

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION
PARAISANT LE
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 219 08
CHÈQUES POSTAUX 11 C 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 212 36
et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE 13 cts le mm.
RÉCLAME 30 . . .
AVIS MORTUAIRES . . . 30 . . .
(Majoration : 20% pour emplacement exigé)
Pas de réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Vacances d'autrefois :

Les Bains d'Henniez

Notre pays fut jadis riche en stations balnéaires champêtres. Nos ancêtres aimaient, l'été venu, y goûter la tranquillité dans un décor agreste et y jouir d'une bonne table et d'une agréable compagnie. Le repos, des divertissements innocents ajoutaient à l'effet de la cure. Ainsi à Henniez.

Dans le vallon de la Trémaulaz, entouré de forêts et devant un panorama étendu et verdoyant, cet établissement eut ses heures fastes. A l'époque romaine on y accourait d'Avenches et d'autres cités. Au moyen âge ces bains furent en vogue. Puis les baillifs bernois de la région y séjournèrent avec leurs familles. On y conduisait pour les baigner les fous peu dangereux et les gens à idées noires. Au début du XIX^e siècle Genevois et Fribourgeois s'y mêlaient aux Vaudois et aux Alémaniques, et après quelques décades de déclin, les bains d'Henniez connurent un nouveau succès, quand en 1882 un médecin neuchâtelois, le Dr Borel, en prit la direction. Ce praticien leur donna un lustre scientifique et mondain. Il en fit analyser les eaux par le chimiste Ernest Chuard, plus tard président de la Confédération. Celui-ci leur découvrit maintes propriétés remarquables, et si les vitamines avaient été alors à la mode, elle n'auraient pas manqué au bilan. En 1905, une société anonyme acquit l'établissement et ajouta à son exploitation le commerce des eaux minérales.

Henniez connut, il y cinquante ans, des heureux jours. De belles dames escaladaient les monts proches avec leur ombrelle. Des messieurs guêtres de blanc, vêtus d'alpaga et coiffés de panama, prenaient le frais sous les noyers. Le dimanche les bonnes familles de la région venaient se mêler aux hôtes. On dégustait le poulet aux chanterelles. On applaudissait aux exploits des dragons courant sur leur monture. On organisait des bals. Une noble étrangère, qui avait eu dans le lointain Orient des aventures et aurait aimé en avoir encore, arborait des voiles roses et des décolletés affolants.

Les dimanches de pluie, un pasteur des environs venait dans le salon faire

une méditation pieuse, que suivaient un goûter, avec fraises et crème, et des parties de colin-maillard et de chat-perché. Dans la semaine les curistes se délectaient de promenades, de conversations lénifiantes, de binocles et de broderies : les plus sportifs jouaient aux quilles. Sous la tonnelle un vieux colonel ronflait éperduement, et des dames romanesques cachaient pudiquement sous un T. Combe un Octave Feuillet ou un Pierre Loti. Mystérieusement, le soir venu, une cartomancienne mondaine, au face-à-mains en écaille, prédisait l'avenir au gré de cartes rutilantes, tandis qu'une cantatrice improvisée chantait le « Lac de Côme » ou des grands airs de la Traviata.

Un médecin régnait sur ce petit monde à l'aide de poudres contre la migraine et de pastilles de guimauve. Et parmi ces Esculapes, il en fut d'originaux. On se souvient d'un qui ne touchait ses patients que du bout de ses gants jaunes, d'un autre, qui s'enfuit effrayé, plusieurs cas de coryza s'étant déclarés.

La guerre de 1914 amena à Henniez des étrangers fugitifs, un pacha turc, sa suite et son harem, l'ex-empereur Charles d'Autriche en grand secret. Puis la vie reprit, mais la mode avait changé. La clientèle d'Henniez ne se rajouvissait pas, les habitués disparaissaient les uns après les autres. Pour suppléer à ces ressources défaillantes, on organisa des banquets de conseils d'administration, des cours tactiques dirigés par le futur général Guisan, des soupers de contemporains, des matches de quilles. 1939 sonne le glas. L'hôtel devint infirmerie militaire, puis camp pour officiers internés, polonais, yougoslaves, grecs. Leurs uniformes éclatants firent des ravages dans les cœurs des villageoises.

Aujourd'hui les bains d'Henniez ne sont plus que souvenirs. La salle à manger avec ses fauteuils de rotin rouge est déserte. L'Etat de Vaud a acheté une partie des bâtiments, qui ont été convertis en internat ménager. Les jeunes filles qui y apprennent la cuisine, la couture et le jardinage, ne se doutent pas quelles ombres hantent la maison et ses bosquets, pas même celles qui habitent la « chambre de l'empereur »... non de Napoléon que la légende fit déjeuner à Henniez au bord de la route, alors qu'il n'était que Bonaparte, mais de Charles de Habsbourg.

On peut regretter que ces bains qu'un Guide de 1882 saluait comme un des plus grands avantages, avec son confort, ses sources efficaces contre les maux les plus divers des intestins, de l'estomac, de la vessie ou des nerfs, ses belles forêts, ses sentiers pittoresques, son altitude à 580 mètres, son panorama calmant, la digestibilité de ses eaux dont on peut absorber avec un peu d'exercice et aucun inconvénient jusqu'à vingt verres en vingt-quatre heures, on peut regretter que tout cela ne soit plus qu'un passé révolu.

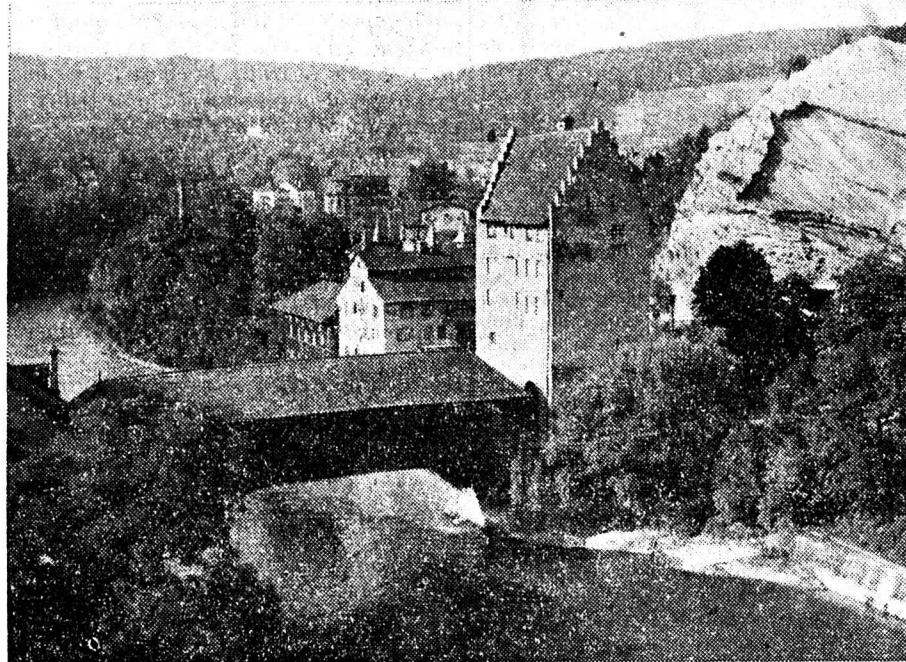
Mais où sont les bains champêtres d'autan, leur simplicité désuète et leur repos accablant ? On veut aller loin et vite, accumuler les kilomètres, camper en des sites nouveaux loin de toute civilisation et que d'ailleurs on s'empresse de munir d'un bar et de dancings, et chaque tente solitaire a sa radio étourdissante...

Henri Perrochon

Aveugle depuis 1939 à la suite d'une attaque de cataracte, une vieille dame d'Essen (aujourd'hui âgée de 78 ans) vient de mourir de joie en recouvrant la vue à la suite d'une opération.

Le « clou » de l'Exposition internationale du jouet qui se tiendra prochainement à Leipzig sera une maison de poupée préfabriquée, avec ascenseur électrique.

Le château de Baden complètement rénové



Pier monument de fortification des temps anciens, le château de Baden qui abrite depuis plusieurs années le Musée de la ville, a été complètement rénové extérieurement. Il faisait partie du système des fortifications de la ville et se dressait à l'endroit le plus étroit de la Limmat, là où depuis 1242 le fleuve était enjambé par un pont. Le coût des travaux était de 100 000 francs. Notre photo montre une vue de cette splendide et fière forteresse.

Les petites filles du Yemen ne jouent pas à la poupée, et il leur est interdit d'apprendre à lire

(De notre correspondant particulier)

La femme, au Yemen, mène une vie des plus étranges. Comme dans tout pays islamique, elle est l'esclave de l'homme. Mais, en Arabie dite Heureuse, comme dans l'antique Royaume de la reine de Saba, elle l'est un peu plus qu'ailleurs.

Le délégué du Liban à l'UNESCO rapportait, en rentrant à Beyrouth, cette savoureuse anecdote vécue lors d'une des séances de la docte assemblée.

Il était question de l'émancipation de la femme. Sur ma proposition, on discute du devoir de faire instruire les femmes dans les pays « arriérés » et par trop traditionalistes.

Le délégué du Yemen se leva et protesta : « Pourquoi faut-il que nos femmes apprennent à écrire ? Et à qui doivent-elles écrire ? » Furieux, il vota contre la proposition préconisant l'instruction des femmes.

Rien d'étonnant dans cette attitude pour qui connaît la condition de la femme yéménite. Dans le pays de l'Iman Ahmed, seuls les garçons apprennent à lire chez le cheick. Les filles doivent se contenter de rester à la maison et d'aider leurs mères à faire le ménage et à veiller sur leurs jeunes frères.

Si par malheur une adolescente exprimait le désir d'imiter les garçons en traçant quelques lettres de l'alphabet, elle serait fouettée par son père et enfermée pour quelques jours.

Les petites filles du Yemen ne jouent pas à la poupée. Elles ne sourient presque jamais. Et quelques-unes possèdent même des expressions attristées, douloureuses. Elles sont souvent battues par les garçons, qui méprisent déjà en elles la femme...

Naguère, à Damas, quand la Syrie n'était pas encore une République, les petites filles portaient le voile dès l'âge de 12 ans. A 14 ans on les mariait. Au Yemen, les petites filles sont voilées dès l'âge de onze ans. A douze, elles se marient... à des garçons de seize ans, ou à des hommes de quarante ans, selon le bon plaisir du père de la fillette à marier. Et il n'est pas rare qu'un an après son mariage, l'enfant-mère donne naissance à un poupon fort bien portant que la sage-femme se dépêche de farder... en homme, avec du « kohl » autour des yeux.

La cérémonie du mariage ressemble

à la plupart des noces en pays d'Orient. Mais au Yemen, elle possède un caractère plus typique des mœurs arabes.

Je dirai plus conforme à la tradition de la presqu'île arabique.

Les mariages sont célébrés la nuit. L'époux attend chez lui qu'on lui amène la mariée qu'il n'a jamais vue auparavant, mais dont sa mère ou ses sœurs lui ont vanté les charmes. Pour le Yéménite, voici l'idéal de la beauté féminine :

« Ses yeux sont ceux de la gazelle, son ventre doit être blanc, semblable au pétrin du boulanger et sa poitrine doit être aussi vaste qu'une plaine ».

Hélas, les Yéménites sont plutôt maigres et brunes. Aussi les riches négociants et les princes « les Seif-el-Islam », achètent leurs femmes au marché aux esclaves.

L'époux attend au milieu des siens et de ses amis, l'arrivée de la mariée. Celle-ci a passé la fin de la journée à se baigner avec de l'eau parfumée à l'encens, les femmes la fardent ensuite. Sur sa chevelure finement tressée, on pose une coiffure en osier rappelant Babylone et les fastes du Royaume de la reine de Saba, sur la coiffure en forme de cône on pose des fleurs, des œillets et des roses, des sequins et des thalers, des bijoux et des pierres précieuses quand il s'agit d'une mariée dont les parents sont riches. Mais la plus pauvre des femmes yéménites trouve toujours quelques thalers à accrocher sur sa coiffure de mariée.

Cela porte bonheur... La mariée est vêtue d'une tunique blanche. Elle est ensuite enfoncée sous un « aba » noir de la tête aux pieds. Nul homme hormis son mari ne doit apercevoir ses traits. Et la mariée yéménite doit être rougissante et d'une pudeur farouche. Arrivée au seuil de la porte de son époux, les yeux de joie éclatent de toutes parts.

L'époux s'approche de son épouse et il lui marche sur le pied. Symbole de son autorité. Il était même coutume, il y a quelques années, qu'il gifflât la mariée pour lui faire comprendre qu'elle était désormais à sa merci. Mais ce geste devient de plus en plus rare, depuis que le Yéménite s'est ouvert une petite fenêtre sur le monde extérieur.

A. S.

★ EN PASSANT

Cérémonies

On m'a dit hier le nombre des divorces qui ont été prononcés en Suisse en 1956. J'aime mieux ne pas le répéter ici, mais il est attristant.

Attristant et alarmant. Et scandaleux, aussi, si l'on songe que dans la plupart des cas, il ne s'agit que de tout jeunes gens que quelques mois de vie commune ont laidement séparés.

Ce n'est point ici le lieu de faire de la morale. Les grands mots ni les phrases à trémos ne peuvent rien contre un état de choses dont la société, beaucoup plus que l'individu, est responsable.

Où, bien sûr, les conditions de vie ont changé en même temps que le cœur des hommes; et rien de ce qui était grand et solide — les sentiments, les coutumes et les habitudes — n'a conservé son importance. La désinvolture a remplacé le respect, et la fantaisie a grignoté les traditions. Cela, on l'a dit et répété.

... Et justement, on n'a fait que cela, sans se préoccuper d'apporter un remède à ce mal sournois.

Voyez la cérémonie du mariage, par exemple. On ne s'est pas encore avisé que son caractère n'est peut-être plus tout à fait celui qui convient à notre époque; on n'a pas compris que, puisque l'âme des gens est devenue moins accessible à la grandeur de certaines choses, il fallait modifier cette cérémonie. Il y a quarante ans, la date de ses noces et tout ce qu'on avait vu et entendu ce jour-là constituait un ensemble de souvenirs que l'on conservait sa vie durant dans le meilleur de soi-même. Aujourd'hui, on demeure insensible à ce rappel. Pour tout dire, on s'en moque un peu. Oh! gentiment, bien sûr, mais enfin, on s'en moque. Ne pourrait-on pas — ne devrait-on pas — faire en sorte que les couples qu'on unit le soient d'une façon qui les frappe davantage ?

Loin de nous l'idée de médire de nos coutumes. Nous sommes de ceux que ravit la discrète solennité du mariage tel qu'il est pratiqué chez nous. Mais nous pensons à toutes ces jeunes femmes, à tous ces jeunes hommes d'une époque qui se dit démocratique et qui n'a jamais été plus éprise de choses qui, précisément, ne le sont pas. Ne faudrait-il pas, pour eux, une cérémonie dont le souvenir demeure comme une empreinte, et les retienne aux heures difficiles et découragées ? Les retienne de se séparer.

Il faut si peu, parfois, pour empêcher une bêtise. Ou une méchanceté.

L'Ami Jean.

Echos et Rumeurs

Les familiers de la reine d'Angleterre et les personnes attachées à son service devront limiter dorénavant leurs communications téléphoniques. La reine est en effet fort irritée du montant de la note à payer pour une année : 25 000 livres.

Atteint d'un gros rhume, M. Robert Sheffield, de Bournemouth se mit au lit et voulut prendre sa température. Quelques instants plus tard, une ambulance était appelée en toute hâte : il avait avalé le thermomètre !

« Le meilleur de tous les remèdes est le repos; le meilleur repos est le sommeil; la meilleure manière de s'endormir est de supprimer la douleur; la meilleure manière de supprimer la douleur est le whisky ». Ce curieux remède, qui sait unir l'utile à l'agréable, a été prescrit par un grand médecin anglais au cours d'un congrès médical à l'université de Londres.

« Il ne sert de rien d'être aussi heureux que possible si l'on ignore qu'on est heureux, et la conscience du plus petit bonheur importe bien plus à notre félicité que le plus grand bonheur que notre âme ne regarde pas attentivement ».

(Maurice Maeterlinck)

Pablo Casals épouse une de ses élèves



Musicien mondialement connu et apprécié, Pablo Casals, âgé de quatre-vingts ans, vient d'épouser à San Juan au Puerto Rico, une de ses élèves, Mlle Montanez, âgée de 20 ans. Mlle Montanez était élève du Maître depuis 1953 et ne le quittait pratiquement pas depuis lors. Les jeunes époux ont quitté Puerto Rico pour se rendre en Europe. Notre photo, prise au cours des semaines musicales de Zermatt l'année dernière montre Pablo Casals (centre) avec son épouse faisant une promenade à Zermatt en compagnie de Joseph Szigeti.

CHRONIQUE SPORTIVE

Cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sport, 1958

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organisera, dès le 20 janvier 1958, un cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sports. Ce cours, examens compris, durera 8 mois. Le cours de maîtres et maîtresses de sports est organisé sous forme d'internat conformément au règlement de maison de l'EFGS.

Plus de 80 maîtres et maîtresses de sport ont obtenu le diplôme de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport dans les cours précédents et exercent une activité comme tels en Suisse ou à l'étranger, que ce soit comme moniteurs ou monitrices dans des instituts de gymnastique, comme maîtres de tennis et de ski dans des stations d'étrangers, comme maîtres ou maîtresses de sports ou chefs d'internat dans les instituts privés, comme maîtres de sports et administrateurs de clubs sportifs, comme chefs de bain et masseurs de stations de bains, comme directeurs de l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les corps de police de ville ou de canton, comme directeurs d'offices sportifs, comme conseillers de gymnastique et de sport, comme entraîneurs de football, comme moniteurs de gymnastique pour apprentis, comme maîtres de sports d'associations ou de clubs, etc.

Le cours de maîtres de sports assure aux candidats et candidates les capacités pédagogiques nécessaires à l'enseignement général de base et des branches spéciales choisies ainsi que les notions fondamentales d'anatomie et de biologie tout en les familiarisant avec l'histoire, le développement et les méthodes de l'éducation physique.

Admission à l'examen et au cours : Sont admis à l'examen d'admission les candidats et les candidates suisses et étrangers de 19 à 40 ans, jouissant d'une bonne réputation (les candidats qui n'ont pas encore effectué leur école de recrue ne seront admis qu'avec l'autorisation expresse de l'EFGS).

Les candidats doivent disposer d'une formation générale suffisante et avoir une profession ou avoir suivi des études professionnelles équivalentes. Etant donné que l'enseignement est donné, essentiellement, en langue allemande, les candidats doivent posséder de bonnes connaissances de cette langue. Ils doivent être, si possible, recommandés par une association de gymnastique et de sport.

De jeunes Suisses ou Suissesses qui n'ont pas fait d'apprentissage pourront exceptionnellement être admis aux examens d'entrée ; ils devront toutefois avoir, l'année en question, 18 ans révolus. Le diplôme ne leur sera délivré qu'une fois leur apprentissage terminé.

L'examen d'admission se subdivise en un examen théorique sur la formation générale et un examen pratique des aptitudes personnelles dans l'entraînement général de base et dans les branches spéciales choisies.

Choix des branches : Sont obligatoires pour tous les candidats : les branches théoriques imposées et les exercices de la formation générale de base, ainsi qu'au moins

l'une des branches spéciales choisies ci-après :

Branches spéciales : Basketball, boxe, gymnastique féminine, football, gymnastique artistique, athlétisme léger, lutte, natation, Ski, tennis (sous réserve de suppression de certaines branches si les inscriptions sont insuffisantes).

Dans la mesure où le plan d'études le permet, deux branches spéciales peuvent être autorisées pour le même candidat. La répartition des spécialités ne pourra être effectuée qu'après l'examen d'admission.

Finances de cours : La finance de cours se monte à Fr. 2 000.— pour les 8 mois, respectivement Fr. 2 400.— pour les étrangers (Fr. 250.— par mois, resp. Fr. 300.—). Sont compris dans la finance de cours : les frais d'enseignement, de logement et de subsistance, la taxe d'école, etc., à l'exclusion des primes de l'assurance-accident et de la caisse maladie, des frais médicaux, la taxe d'examen et l'achat des livres d'enseignement obligatoires.

La finance de cours doit être payée à l'avance, au compte de chèques postaux III 520 « Finance pour cours de maîtres de sports », soit au début du cours, soit par mensualités. Les demandes motivées visant à obtenir une bourse d'étude doivent être adressées en même temps que l'inscription au cours. Il ne peut pas être attribué de bourse aux candidats étrangers.

Diplôme : Les candidats et candidates qui ont suivi régulièrement le cours et qui réussissent l'examen final ont droit au diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Inscription au cours : Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire jusqu'au plus tard le 20 octobre 1957 auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, en précisant bien « Inscription pour le cours de maîtres de sports ». La demande d'inscription devra être accompagnée de : Certificat d'origine, certificats scolaires, certificat de bonnes mœurs, certificat d'examen d'une école professionnelle, certificat de fin d'apprentissage et autres certificats professionnels ou de capacités, un bref curriculum vitae manuscrit, un rapport sur l'activité sportive passée de gymnastique et de sport, certificat médical, 2 photographies récentes.

Il sera précisé en même temps pour quelle (s) branche (s) spéciale (s) l'enseignement est désiré.

Dates importantes :

Examen d'admission : 4-6.11.1957

(Etrangers 16-18.1.1958).

Ouverture du cours : 20 janvier 1958.

Camp de ski : 9-23 mars, respect. 29 mars 1958.

Examens intermédiaires : 14-19 avril 1958.

Examens finals : 1-6 septembre 1958 (base) 25 septembre - 3 octobre 1958 (branches spéciales).

Clôture du cours : 4 octobre 1958.

Vacances : 24. respect. 30 mars - 13 avril 1958 - 7-20 juillet 1958.

Renseignements : Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être obtenus, soit par téléphone, soit par écrit auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin (Tél. (032) 2 78 71).

Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Le directeur :

E. Hirt

Macolin, le 18 juillet 1957.

LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
est le journal de la capitale du Valais

A TRAVERS LE MONDE

Le Festival de Salzbourg 1957

(De notre envoyé spécial)

Salzbourg ! nom qui avec celui de Vienne et de Paris fait rêver les enfants le soir et économiser les grandes personnes... car les adultes ramènent tout sur le triste plan de la matière et tout en prétendant vivre métaphysiquement s'empressent de souscrire aux bons de défense nationale et de porter des bretelles.

Pour partir à Salzbourg, j'avais enlevé mes bretelles, oublié mon compte en banque (qui d'ailleurs n'a pour le moment qu'une existence en puissance !) et pris le train, le cœur léger, me préparant à goûter bientôt une félicité extraordinaire.

Le voyage se fit bien : voyage sans histoire.

Mais l'arrivée à Salzbourg ! La gare se trouve à moult distance du centre de la ville car un ancien Maire intelligent probablement et surtout bien inspiré pensait que le chemin de fer nuirait à la réputation de sa ville... la fumée, vous voyez, eut incommode les estivants et le bruit des trains fait fuir les vaches bucoliques qui peuplaient à cette époque les ombrageux vallons. (Cette phrase, ne vous semble-t-il point, sent son Virgile « Sicelides Musae... »).

Donc la gare se trouve éloignée de la ville et de plus ses environs ont été bombardés et l'impression première est celle d'un crabe écrasé, d'un espace vide avec des tas de cailloux et de l'herbe épaisse. De cette gare, je rejoins mes quartiers, le cœur gros et lourd de l'impression faite par cette gare aux relents de chlore !

CE JOURNAL
est votre journal. Faites-nous part de vos critiques et de vos suggestions. Nous publierons les lettres les plus intéressantes dans la Tribune du lecteur.

ATHLÉTISME

La Fête cantonale d'athlétisme

10 et 11 août à Vouvry

Jusqu'à ce jour, 130 athlètes ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs de Vouvry, soit 30 en catégorie A, 20 en catégorie B et 80 en catégorie juniors et I.P. Parmi les invités, nous trouvons les noms suivants : Deleury et Rittener de Bex, Gandet d'Aigle, Schaerli, Mullener, Siegrist, tous trois de Gstaad.

Le Valais, il va sans dire, annonce une très forte participation. Nous mentionnerons les noms de Zryd, Félixer, Détienn Albert, Moret, Salzmann, Viotti, Wenger, Praz, Bressoud, Trisconi, Vannay, Cardinaux, etc.

Vouvry s'apprête donc à vivre deux belles journées, consacrées entièrement à cette fête cantonale valaisanne d'athlétisme. Toute la population se réjouit de pouvoir assister aux exploits des sportifs qui seront ses hôtes durant le prochain week-end.

Ma chambre donne sur une place et sur cette place se trouve le « Festspielhaus » : c'est le centre de la vie musicale, de la vie tout court de Salzbourg durant le mois d'août.

Le soir, le cœur un peu moins lourd, j'allais écouter mon premier concert. De la musique religieuse : de Mozart (1756-1791) un Regina Caeli et la célèbre messe in C de Beethoven.

Le concert avait lieu dans l'Aula Magna de l'Université de Salzbourg. Ce détail a son importance, car dans cette aula construite en 1622 par l'archevêque de Salzbourg, Paris Lodron, et qui d'aula devint église, et d'église de nouveau salle profane, le jeune Mozart, âgé de 5 ans, parut pour la première fois en public. Plus tard, vers la fin de sa vie, il joua aussi sur l'orgue qui se trouve dans cette salle.

Vous le voyez, l'on est entouré de souvenir mozartiens et ce n'est pas seulement la musique qui fait de Salzbourg une ville incomparable mais tout ce qui reste de souvenir et de tradition séculaire.

Sous la direction du maître de chapelle salzbourgeois, le Professeur Joseph Messner, le chœur de la cathédrale et l'orchestre Mozart exécutèrent à la perfection le « Regina Caeli » de Mozart.

Ce « Regina Caeli » est un exemple de la dernière manière de Mozart qui transforme le texte grégorien en une puissante polyphonie.

L'on peut parler d'un magistral allemand... mais passons à Beethoven.

François Mauriat disait avec raison qu'en chacun de nous se trouve un Mozart et un Beethoven : c'est-à-dire un côté gai et bon-vivant et le côté tragique beethovenien.

En une époque de « nausée » et de désespoir il est normal que nous préférons Beethoven à Mozart et cette préférence n'est pas une condamnation de quoi que ce soit au profit du sombre génie du maître de Bonn mais un choix librement consenti par chacun de nous.

En 1807, après la première exécution de sa messe in C à Eisenstadt, le prince Esterházy reçut Beethoven lui disant : « Mais mon cher Beethoven, qu'avez-vous donc de nouveau inventé ? » Cette exclamation du prince, amateur éclairé, montre combien la musique de Beethoven paraissait nouvelle, osée, moderne en un mot.

Et aujourd'hui, en 1957, alors que Beethoven est mort en 1827, sa messe reste étonnamment moderne et si elle ne contient pas, telle la « Missa solemnis » la même lutte intérieure, les mêmes doutes et le côté morbide elle n'en reste pas moins pleine de trouble et de cris d'horreur.

Musique existentielle est celle de Beethoven, c'est pourquoi elle émeut. Mozart réjouit et aux rires je préfère les pleurs.

Jean-Luc Mathieu



GARY COOPER

Sur son visage bronzé, son ail toujours vif semble encore plus bleu, et sur son col de chemise très bas, son cou fait penser à celui du héron de la fable. Quand il marche, de son allure nonchalante que nous connaissons bien, on craint qu'il ne se fasse involontairement quelque fatal croc en jambe ; il a toujours un air blasé que rien ne semble ni surprendre ni émouvoir. De ses 1 m. 92, ne peut-il, en effet, dominer aisément les contingences de la vie quotidienne ?

Il vient d'arriver à Paris pour assister à la présentation de son nouveau film : « Ariane » ; il assure que l'opinion des Parisiens lui est indispensable et, pour la connaître, il n'a pas hésité à franchir l'océan en compagnie de sa femme Veronica et de sa fille Maria — les temps sont loin depuis ceux où il débutait à l'écran pour 7 dollars 50 par jour.

Ce sympathique héros d'innombrables films eut, à ses débuts tout au moins, une carrière variée. Né le 7 mai 1901 dans le Montana, ses parents l'envoyèrent très jeune en Angleterre pour parfaire son éducation ; en 1924, de retour depuis longtemps déjà dans son pays, il cherche sa voie, alors encore incertaine, dessinant d'abord pour des journaux puis s'occupant de publicité ; ce qui prouve, une fois encore, que si tous les chemins mènent à Rome ils mènent aussi à Hollywood dont il est l'artiste le plus populaire.

Sa première union avec Clara Bow fut brève ; marié depuis 1933 avec Veronica Baile on est en droit de supposer celle-ci plus heureuse si la durée est un facteur de bonheur. Gary Cooper nous dit apprécier de façon particulière la cuisine française : « l'andouillette mitonnée » et « l'entrecôte marchant de vin » notamment. Volontiers noctambule — tout au moins lorsqu'il est en vacances sur les bords de la Seine — il ne regagne son hôtel qu'aux petites heures et déjeune, avant d'aller se coucher... d'un verre de Bordeaux.

Si l'on sait qu'il fut la vedette d'innombrables films, on serait incapable de les citer tous. Rappelons cependant un de ses derniers succès dont un refrain célèbre prolonge l'écho aujourd'hui encore : « Le train sifflera trois fois » où on le voyait sous les traits d'un shérif flegmatique et désabusé ; du meilleur Gary Cooper, en somme. A tel point qu'on lui décerna l'Oscar du cinéma 1953... pour la meilleure interprétation de soi-même.

Taxis Tourbillon

A 30 CT. LE KM.

NOUVELLES VOITURES
Tél. 2 27 08

Un jour, Rouvenat voulut parler à sa maîtresse de sa fortune, faire des comptes avec elle.

— Plus tard, mon ami, plus tard, lui répondit-elle ; j'attends mon fils ; tant que je ne l'aurai pas serré dans mes bras, contre mon cœur, je ne veux penser qu'à lui.

— Il est bon pourtant, ma chère Lucile, insista Rouvenat, que vous sachiez exactement la somme qui se trouve dans la caisse.

— Je vous ai fait connaître les dernières volontés de mon père, mon ami ; vous compterez cette somme vous-même ; c'est la dot de votre filleule, la fortune de Blanche et de Jean Renaud.

Rouvenat avait compté et trouvé dans la caisse du vieux fermier, en valeurs diverses, deux cent quatre-vingt mille francs.

C'était un samedi. Les deux vieillards et les deux jeunes femmes venaient de déjeuner. Ils n'étaient pas encore sortis de la salle à manger. Ils causaient d'Edmond, sujet ordinaire de leurs conversations.

Or, pendant qu'ils causaient, deux hommes venant de Frémicourt entraient à la ferme.

L'un d'eux, s'adressant à Séraphine, lui demanda si Mardoche était au Seuilon.

Elle répondit affirmativement.

— En ce cas, nous pouvons le voir ?

— Les maîtres viennent de déjeuner ; ils sont encore là, dans la salle à manger.

— Eh bien, mon enfant, voulez-vous dire à Mardoche que l'avocat de Paris, M. Dumoulin, désire lui parler.

— Ah ! monsieur, s'écria la servante, soyez le bienvenu, on vous attend avec impatience !

Et, ouvrant la porte de la salle à manger, elle dit :

— Monsieur Rouvenat, monsieur Jean Renaud, madame Lucile, c'est M. Dumoulin qui demande à vous parler.

Les quatre personnages se levèrent en même temps.

— Séraphine, priez M. Dumoulin d'entrer, dit Lucile.

Le célèbre avocat entendit ces paroles.

— J'entre le premier, n'est-ce pas ? dit-il vivement à son compagnon.

— Oui, oui.

M. Nestor Dumoulin entra dans la salle à manger et salua gravement.

De la main, Rouvenat lui indiqua un siège.

— Merci, dit-il en souriant, je n'ai que quelques mots à dire à M. Jean Renaud.

Le père de Blanche s'approcha de l'avocat. La jeune fille, tremblante, s'appuyait sur Lucile, non moins émue qu'elle.

— Jean Renaud, reprit M. Dumoulin, je vous avais promis que vous me reverriez bientôt ! me voici.

Il tira un papier de sa poche et, le tendant au vieillard, il ajouta :

LA FILLE MAUDITE

EMILE RICHEBOURG

— Jean Renaud, condamné au bagne à perpétuité pour un crime que vous n'avez pas commis, vous avez été grâcié il y a quelques mois, aujourd'hui, Jean Renaud, vous êtes réhabilité ! Ce papier, que j'ai l'honneur de vous remettre, est la confirmation officielle.

Jean Renaud voulut parler, l'émotion lui coupa la parole.

Blanche, poussant un cri de joie, s'était jetée dans ses bras.

M. Dumoulin se tourna vers Lucile et Rouvenat :

— Madame Lucile Mellier, monsieur Rouvenat, dit-il, je ne suis pas venu seul au Seuilon, voulez-vous me permettre d'appeler la personne qui m'accompagne.

— Oui, monsieur, répondit Lucile.

L'avocat ouvrit la porte et fit un signe.

Son compagnon parut aussitôt.

— Mon bienfaiteur ! exclama Jean Renaud.

Et, se précipitant aux genoux du comte de Bussièrès, il saisit une de ses mains et la porta à ses lèvres.

— Monsieur Jean Renaud, dit le comte d'une voix vibrante d'émotion, en l'aidant à se relever,



ORVAL

Le Jus de pommes
de vos vergers

Centre séduis de pasteurisation
SION

En vente dans toutes les épiceries et cafés

avec le précieux concours de mon ami, M. Nestor Dumoulin, j'ai eu le bonheur d'obtenir votre grâce et de vous faire revenir en France. Je viens aujourd'hui vous demander quelque chose.

— Ah ! monsieur, dites-moi ce que je puis faire pour vous témoigner ma reconnaissance.

— Monsieur Jean Renaud, j'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Blanche Renaud votre fille, pour mon petit-fils Edmond, vicomte de Bussièrès !

Puis, se tournant vers Lucile, le comte ajouta en lui tendant la main :

— Votre enfant, madame.

— Monsieur le comte, monsieur le comte, balbutia-t-elle, mais des sanglots l'empêchèrent de continuer.

Blanche pleurait silencieusement, la tête appuyée sur l'épaule de Rouvenat.

(à suivre)

A TRAVERS LA SUISSE

La question jurassienne

Un grand pas : prochain lancement d'une initiative cantonale

Le Rassemblement jurassien, mouvement pour la formation d'un canton du Jura, va célébrer cette année le 10^e anniversaire de sa fondation. Il a voulu le marquer, à cette occasion, outre un plus grand développement de sa « fête du peuple jurassien », à Delémont, le 1^{er} septembre, par le lancement d'une initiative cantonale.

Ce sera le début d'une action décisive. Et si nous signalons cela ici, c'est que la question jurassienne intéresse et intéressera de plus en plus, croyons-nous, de par le fait de cette initiative, des cercles plus ou moins étendus de l'opinion suisse.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette initiative. Nous voudrions souligner, à ce propos, que le Comité directeur du Rassemblement jurassien a su faire ressortir, dans le préambule, des considérations fort pertinentes qui militent en faveur de la préparation d'une solution raisonnable du problème :

« Le peuple souverain de l'ancien canton de Berne et du Jura :

conformément à l'article 9 de la constitution cantonale ;

vu les articles 1^{er} et 17 de la constitution cantonale de 1893, révisée en 1950, portant reconnaissance du peuple et du territoire du Jura ;

vu le rapport des experts du gouvernement bernois du 9 juillet 1948, selon lequel le Jura a été remis à la Confédération suisse le 23 août 1815, par décision du Congrès de Vienne, alors que l'intégration au canton de Berne n'a eu lieu que plus tard, le 21 décembre 1815, sous certaines conditions ;

vu le rapport des experts du gouvernement bernois du 9 juillet 1948, aux termes duquel le peuple du Jura n'a jamais été appelé à se prononcer sur l'annexion de l'ancienne principauté de Bâle à l'Etat de Berne ;

vu la déclaration unanime des dé-

putés du Jura au Grand Conseil bernois, du 23 novembre 1953, selon laquelle la question jurassienne n'est que partiellement résolue ;

vu les principes de libre adhésion des entités historiques et de leur protection, qui sont à la base de la Confédération suisse ;

vu le rapport présenté en 1948 par le comité de Montier au gouvernement bernois, aux termes duquel l'histoire du Jura, depuis 1815, « est jalonnée par une suite de heurts, de conflits, de sursauts et de protestations », par lesquels le peuple jurassien « a proclamé sa passion de la liberté et sa foi en son entité nationale » ;

vu la crise politique permanente qui en résulte et le fait que depuis les événements de 1947, la légitimité du régime bernois est plus que jamais remise en question ;

vu la nécessité impérieuse de renseigner les autorités sur la nature des aspirations du peuple du Jura, afin qu'elles puissent, en connaissance de cause, régler le problème jurassien, en tenant compte des vœux de la majorité ;

décète :

Art. 1. — Une consultation populaire aura lieu dans le Jura dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi.

Art. 2. — Le peuple du Jura se prononcera sur la question suivante : « Voulez-vous que le Jura forme un canton souverain de la Confédération suisse ? »

Art. 3. — Pour l'organisation du scrutin, les dispositions cantonales bernoises sur les votations sont applicables.

Art. 4. — La présente loi entrera en vigueur dès son acceptation par l'ensemble du peuple de l'ancien canton et du Jura.

On sera curieux de voir les réactions, bernoises surtout.

J. Br.

Vers un Département fédéral de l'agriculture ?

M. le Conseiller aux Etats Barrelet a déploré récemment aux Chambres, paraît-il, que M. le Conseiller fédéral Holenstein n'ait pu assister à la dernière réunion des directeurs cantonaux de l'agriculture. Commentant ce propos du magistrat neuchâtelois dans la page agricole du « Pays » de Porrentruy, du 28 juin, M. Armand Guélat constate que le chef du Département de l'Economie publique ne peut être partout présent. Et cela l'amène à poser la question de savoir s'il ne faudrait pas que la Confédération ait un Département consacré uniquement à l'agriculture, comme c'est le cas dans les cantons.

Faisons remarquer en passant à M. Guélat qu'il n'en va pas ainsi dans tous les cantons. Vaud, par exemple, possède un Département de l'Agriculture, Industrie et Commerce, et Valais va plus loin encore, puisque, dans le Département que dirige M. Marius Lampert, ce ne sont pas seulement les directions de l'Industrie et du Commerce qui sont jointes à celles de l'Agriculture, mais aussi celle de l'Intérieur. Dans ces cantons, on justifie la réunion de tant de dicastères en un même département par la nécessité où doit pouvoir se trouver le chef de Département d'être en quelque sorte l'arbitre de l'ensemble de l'économie. Un tel souci est fort compréhensible, et ceux que séduit la proposition de M. Guélat ne peuvent l'écarter sans autre.

Mais, quoiqu'il soit, il est impossible de ne pas reconnaître que les insuffisances auxquelles voudrait pallier cette proposition sont hélas bien réelles. Un chef de Département, qu'il soit conseiller fédéral ou conseiller d'Etat, est sensé avoir pris lui-même toutes les décisions provenant de son département, puisqu'elles ont toutes été signées par lui. Il est censé l'avoir fait en parfaite connaissance de cause et après avoir étudié de près tous les problèmes qui sont de son ressort. Or cela est humainement impossible, au fédéral du moins, tant ces problèmes sont nombreux. En réalité, un très grand nombre des mesures prises sont presque exclusivement le fait des chefs de service, et le chef de département n'a pu que les entériner. Le chef de service ne les a cependant ni défendues lui-même devant l'autorité législative, ni signées de sa propre main. Il est censé n'agir que sous le couvert de son chef hiérarchique. Ce système peut à la rigueur jouer quand le dit chef connaît à fond ses subordonnés, qu'il a pu les choisir lui-même et s'assurer qu'une parfaite identité de principes existe entre eux et lui. Mais, lorsqu'un nouveau conseiller fédéral arrive dans son

département, il se trouve mis en face d'une très lourde machine administrative qu'il ne parviendra pas à manœuvrer avant bien des années. Jusque là, il y a bien des chances qu'il ne puisse posséder suffisamment les problèmes pour pouvoir rétablir en tout temps l'équilibre entre les divers secteurs de notre économie. Il suffit qu'entre deux secteurs, les responsables de l'un soient dynamiques et pleins d'initiative, et ceux de l'autre routiniers et dépourvus d'allant, pour que le second soit préterité au profit du premier. C'est, il faut le dire, ce qui est arrivé trop souvent au cours de ces dernières années entre la Division fédérale du commerce et la Division fédérale de l'agriculture. Tandis que la première est dirigée par

un homme dans la force de l'âge et cherchant de tout son pouvoir à promouvoir le développement de nos exportations, la seconde avait jusqu'ici à sa tête un homme de santé chancelante et proche de sa retraite. Il sera bien difficile de faire croire au bon public que cela n'a joué aucun rôle dans la politique économique de la Confédération, et que le chef de Département reconsidérerait entièrement chaque problème, sans se laisser influencer le moins du monde par ses subordonnés. Les paysans, en particulier, ont trop souvent eu l'impression du contraire.

C'est pourquoi le problème abordé par M. Guélat ne peut en aucun cas être éludé. Même si, pour les raisons mentionnées plus haut, l'on ne peut vraiment pas fractionner le département fédéral de l'Economie publique, on devra rechercher un jour le moyen de donner à ses chefs de divisions et de services davantage de responsabilités et d'indépendance, afin que le chef de département puisse être déchargé de toutes les tâches qui ne sont pas absolument essentielles et se donner entièrement à cet arbitrage de notre économie qu'il lui est aujourd'hui impossible d'accomplir dans d'heureuses conditions.

Jacques Dubois

Les victimes de l'alcool sur la route

Dans son rapport annuel pour 1956, le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents, Berne, écrit à propos de l'alcool comme cause d'accidents et de décès :

« Les cas d'ivresse au volant comme cause d'accidents de la circulation sont devenus plus fréquents ces dernières années :

Année	Cas de décès par suite d'ivresse	En % de tous les accidents mortels
1951	90	11,2
1952	95	10,8
1953	99	10,9
1954	111	11,5
1955	142	13,9
1956	152	14,8

Les cas d'accidents dus à l'ivresse au volant, mais sans issue mortelle, accusent également une augmentation, comparativement à l'année précédente, de 1928 à 2114 (5,2 % du total des accidents).

Comme les indications du Bureau suisse d'études le font ressortir, les accidents dus à l'abus d'alcool accusent une proportion beaucoup plus forte parmi les accidents mortels que dans l'ensemble de tous les accidents. Cela s'explique, entre autres, par le fait que, dans les cas d'accidents sans tués ni blessés, on a moins souvent recours

à des recherches telles que l'observation clinique, l'analyse du sang, etc., pour détecter l'influence éventuelle d'un abus d'alcool.

SAS.

Une odeur traîtresse

Des médecins et des assistants de dispensaires qui ont souvent affaire à des personnes alcooliques reconnaissent ce mal déjà par l'odeur. « Le buveur normal, écrit le Dr-méd. S. J. Minogue, dans une publication médicale anglaise, peut masquer l'odeur de l'alcool plus ou moins facilement en laissant fondre dans la bouche une pastille odorante. L'alcoolique, par contre, peut faire tout ce qu'il voudra ; il sentira néanmoins l'alcool. C'est qu'il sécrète l'alcool à travers la peau qui, à la suite d'un abus d'alcool prolongé, accuse une sécheresse caractéristique. De plus, l'haleine du buveur a une odeur singulière d'acétone les jours après l'absorption d'alcool ».

SAS.

QUI CONDUIT, NE BOIT PAS
QUI BOIT, NE CONDUIT PAS !
Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents, Berne.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Recrutement pour le corps de police

La Direction de police met au concours plusieurs places d'agent de la Police locale. Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être citoyen suisse, âgé de 20 ans au moins et de 25 ans au plus ;
- avoir une constitution robuste, mesurer 174 cm. sans chaussures et jouir d'une bonne vue et d'une ouïe suffisante ;
- être incorporé en élite de l'armée suisse ;
- jouir d'une bonne réputation ; un certificat de bonnes mœurs et les extraits des casiers judiciaires fédéral et cantonal sont exigés ;
- avoir une bonne culture générale et parler couramment une deuxième langue (allemand, italien ou anglais).

Traitement annuel après la nomination : Fr. 8 600.— à 10 700.—.

L'entrée en service est prévue pour le 1^{er} février 1958.

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae sans lacunes, à la Direction de Police locale, rue du Marché 18, Chaux-de-Fonds, jusqu'au 1^{er} septembre 1957.

La Chaux-de-Fonds, le 6 août 1957.

Direction de Police

GILBERT REBORD

Serrurerie

Pratifori SION

fermé pour congé annuel du 10 au 19 août

En cas d'urgence : Téléphone No 2 28 03

POUR VOS ACHATS en droguerie, une seule adresse :

PROGUERIE SEDUINOISE
4, rue de Lausanne
Tél. 2 13 61

A louer

2 pièces pour bureaux

bien situées, tranquilles et très confortables.
S'adresser à Jean Suter architecte, rue de Lausanne 20, Sion.

Atelier mécanique cherche bon

ouvrier

si possible mécanicien.

Traitement fixe et participation, ainsi que jeune homme comme

apprenti-soudeur

S'adresser à Publicitas, Sion sous chiffre P 9624 S ou tél. 2 39 81.

A vendre

vache

fraîchement vélée, 15 lit. par jour évtl. avec son veau.

Tél. 2 28 30.

On cherche

appartement

2-3 pièces, sans confort, pour début septembre.

Ecrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P 20 760 S.

Jeune homme, 22 ans, permis rouge, cherche place comme

chauffeur

trax, camion.

Ecrire sous chiffre P 20 758 S Publicitas, Sion.



La belle confection

KURT



ICHSEL

Tél. 2 38 38 SION « le Stade »

Votre installateur radio

Car alpin Saurer Type 4 C

à direction normale, carrosserie à 30 places, vitrages supérieur et arrière, interchangeables contre une plateforme 5000 x 2080 mm, construction en acier, compl. avec bâche hollandaise, évtl. avec fourgon. Véhicule en bon état. Prix et conditions de paiement favorables. Le véhicule est livrable tout de suite.

Demandes sous chiffre 22 458 à Publicitas, Olten.

★ ON LIT EN PLAINE

★ COMME DANS LES VALLÉES

★ LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS.



Restaurant DSR

"Le Carillon"

Rue du Rhône - Martigny

Repas Self-service Fr. 2.20

Repas à l'emporter

Mme Gaillard

pédicure

de retour

à la même adresse à vendre petits caniches, pure race.

On cherche

jeune fille

pour le magasin et le tea-room, ainsi qu'une

jeune fille

pour le ménage.

Faire offres avec prétentions à la Confiserie Rielle, av. de la Gare, Sion.

A vendre d'occasion

vélo

d'homme, en parfait état

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 425.

A louer à la route du Rawyl 39

appartement

3 chambr., cuisine, bain, WC, tout confort, à prix modéré. Libre fin août.

S'adr. au 2^e étage à M. Etienne Duval, av. Ritz 20.

ABONNEZ-VOUS

à LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

AVIS A NOS ABONNES

Changements d'adresse

Selon les nouvelles dispositions postales seuls les changements d'adresse accompagnés de Fr. 0.30 en timbres-poste seront pris en considération.

L'Administration

D'un jour... ...à l'autre

VENDREDI 9 AOUT 1957

Fêtes à souhaiter

SAINT JEAN-MARIE VIANNEY, CONFESSEUR. — Jean-Marie Vianney, qui naquit à Dardilly, près de Lyon, le 8 mai 1786, était le fils d'humbles et pieux paysans. A l'âge de 19 ans, désireux de recevoir le sacerdoce, il entra à l'école presbytériale du curé d'Ecully, puis au grand séminaire et fut ordonné le 13 août 1815. Nommé en 1818 curé d'Ars, il fit refluer la vie religieuse dans sa petite paroisse. Il prêcha un grand nombre de missions, accomplit un labeur écrasant jusqu'au jour où il rendit son âme à Dieu le 4 août 1859. Il est le Patron des curés de France.

Anniversaires historiques

1794 — Prise de Trêves par les Français.

1869 — Naissance du mathématicien Elie Cartan.

Anniversaires de personnalités

G. de Poncins a 57 ans.

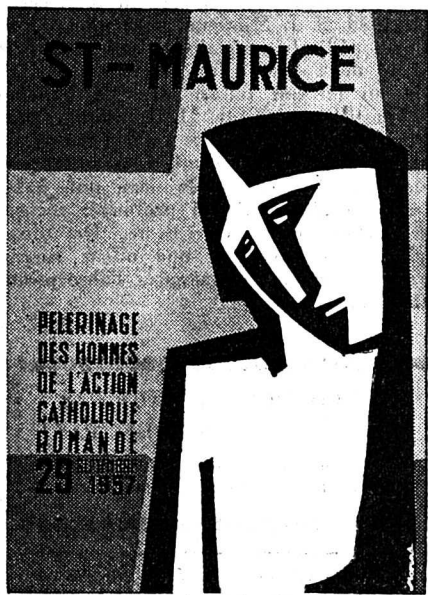
La pensée du jour

« Se mettre en colère, c'est punir sur soi les fautes et les impertinences d'autrui. » Voltaire.

Evénements prévus

GENEVE — Fêtes internationales de Genève (jusqu'au 12).

OSLO — Conférence internationale sur l'éducation des jeunes aveugles.



En vue du pèlerinage des hommes catholiques de Suisse romande à St-Maurice

(29 septembre 1957)

L'Action catholique des Hommes de Suisse romande fera, comme on le sait, un Pèlerinage à Saint-Maurice, au tombeau des Martyrs de la Légion Thébéenne, le dimanche 29 septembre 1957.

Ce Rassemblement, qui sera avant tout une manifestation de prière, se prépare activement partout. Il revêtira aussi l'aspect d'une prise de contact, qui a sa raison d'être à l'heure présente.

Que la journée du 29 septembre soit avant tout une journée de prières, cela va de soi. Plus on réfléchit et plus on va de l'avant, plus on s'aperçoit que la réflexion et la prière sont les leviers indispensables de toute activité résolue. Des réalisations bâties sur les seules données extérieures n'ont jamais été vraiment efficaces. Elles ignorent trop l'essentiel : la Protection Divine, dont notre monde a un singulier besoin.

Mais le 29 septembre sera aussi une prise de contact entre catholiques romands. Dans l'histoire du catholicisme suisse, ces prises de contact périodiques ont été traditionnelles tant sur le plan national que sur les plans régionaux ou cantonaux. Il en est toujours résulté de bienfaisants effets. Notre Action catholique romande est certes disparate par les objectifs particuliers de ses branches cantonales ; mais elle reste dans son affirmation et sa volonté d'être au service de tous, un élément positif en terre romande.

Prière et Prise de Contact. Tels sont les deux motifs de la grande rencontre des Hommes catholiques de Suisse romande, qui se prépare activement pour le dimanche 29 septembre à St-Maurice.

JAMAIS VOUS N'AUREZ EPROUVE UN TEL PLAISIR...

en faisant une bonne action... dimanche 11 août à la Kermesse des petits lits blancs (Mayens-de-Sion).

DANS LE VALAIS

Notes et impressions du pèlerinage d'été de Notre-Dame de Lourdes

Ce n'est jamais sans éprouver une vive émotion que l'on fait ses adieux à la Grotte de Massabielle, que l'on quitte ces lieux si chers à notre cœur de pèlerins.

Comment, une semaine, si bien remplie, si belle, si bien imprégnée de charité, à elle pu s'écouler si rapidement, disent tous ces frères et sœurs, rassemblés aux pieds de Notre-Dame, à l'endroit même où l'Immaculée apparut, il y aura cent ans l'an prochain, à une pauvre petite fille pyrénéenne ? Nous avons peine à croire, que ces journées lumineuses, ne sont plus qu'un souvenir...

Un souvenir seulement ? Non, quelque chose de plus, reste, en nos âmes, qui ont mieux compris l'esprit de dévotion mariale, confiante, persévérante, inaltérable. Le dévoué prédicateur de ce pèlerinage nous a appris le chemin qui conduit à la Sainte Vierge ; il nous a prouvé combien son

cœur maternel nous aime, puisque voulant notre bonheur éternel, Elle consentit à la mort sur la Croix de son divin Fils. Et ce n'est pas sans raison que certains surnomment Marie, la co-rédemptrice du genre humain.

Tous les pèlerins, sans distinction d'origine, — la Suisse romande y était représentée — n'ont fait qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Ensemble, nous avons prié avec ferveur, chanté à l'unisson, partagé fraternellement les multiples joies de cette rencontre mariale, si bien préparée par le Comité de Genève, très à la page et ne reculant devant aucun sacrifice pour faire toujours mieux et donner à chacun le maximum de satisfactions.

La présence de Son Exc. Mgr Haller, et son extrême amabilité à l'égard de chacun, des malades en particulier, des pèlerins du Valais surtout qui ont apprécié sa bienveillance et sa compagnie durant le voyage de Genève à St-Maurice ou vice-versa, les exhortations que nous eûmes le privilège d'offrir lors du salut d'arrivée, et à la cérémonie de clôture à la Grotte, se sont gravées dans nos cœurs. Nous nous ferons désormais un devoir bien doux de rester fidèle à la prière de chaque jour, de pratiquer la charité, d'être attentif aux besoins de l'Eglise.

A son tour, Mgr Bonifazi, le si sympathique vicaire général de Genève, nous a entouré de sa sollicitude et de son amitié, comme du reste tous les prêtres du pèlerinage qui se dépensèrent sans compter pour agrémenter notre séjour à Lourdes et prouver qu'en leur cœur il y a une large place pour tous ceux que la Providence leur a confiés et qu'ils désirent conduire au Ciel.

Préoccupés des soucis matériels, les responsables du Comité, composé uniquement de laïcs, versés dans la branche, ont donné une fois de plus, la preuve de leur bienveillance, de leur affection fraternelle, répondant aimablement à toutes les demandes, et Dieu sait leur nombre, qui les assaillent au cours d'une semaine si chargée. Pourtant, malgré la fatigue, jamais un refus, jamais un mot blessant, mais au contraire, affabilité, courtoisie et sourires non comptés ! N'est-ce pas vrai, MM. Boulard, Chatelain, Flament et de Rovinelli ? Il est juste de rendre hommage à toutes les cheilles ouvrières qui ont coopéré à la réussite de ce beau pèlerinage : à MM. Jean Toso, chef du service des malades, des brancardiers, à Ch. Boivin, qui eut la tâche ingrate de l'organisation impeccable des processions, des ordres du jour, de mille tâches ignorées du profane qui n'a qu'à se laisser vivre, sans souci du lendemain...

Les infirmières et les brancardiers (parmi lesquels nous avons reconnu avec plaisir M. Antoine Pugin, ancien conseiller d'Etat de Genève) nous ont édifié par leur esprit de charité, de piété.

Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont dévoués avec tant de générosité. Nous gardons le meilleur des souvenirs de ce pèlerinage et, dès à présent, nous nous préparons à celui de l'an prochain. si Dieu nous prête vie et santé !

Eblouir, et pourquoi ?

Au figuré comme au propre, c'est une manie détestable. Dans le trafic routier, la chose est bien réglée. Tout simplement, les prescriptions interdisent les feux éblouissants, par exemple quand le véhicule est à l'arrêt ; dès que l'on se trouve à moins de 100 m. d'un véhicule venant en sens inverse ; quand on circule dans une colonne de véhicules à moteur.

Et pourtant, nombreux sont ceux qui, roulant dans une colonne, conservent leurs « grands phares », sans se soucier qu'ils gênent l'automobiliste qui les précède. Ils oublient aussi que leurs grands phares sont bien inutiles aussi longtemps que ceux de la voiture précédente, suivie à distance appropriée, servent de pilotes.

AYENT - ST-ROMAIN

11 août 1957

Le ski-club « Chamossaire », fidèle à sa tradition, organise chaque année une manifestation sportive. Le comité d'organisation a eu l'heureuse idée de mettre sur pied cette année une course pédestre suivie d'une course cycliste.

Une participation nombreuse de coureurs étant assurée, le comité croit pouvoir compter sur une grande affluence de sportifs.

Et pour satisfaire ceux pour qui le sport a moins d'attrait, une visite au barrage du Rawyl leur permettra d'admirer une des plus belles régions du pays agrémentée d'un magnifique lac artificiel.

Venez donc nombreux dimanche, à Ayent, le ski-club « Chamossaire » compte sur vous !

Voici les abricots valaisans

C'est au cours de cette semaine que les abricots valaisans commenceront à arriver en grandes quantités sur le marché et, comme les ménagères vont constater un sérieux renchérissement de leur prix par rapport à ceux des abricots de Naples, de Perpignan ou d'ailleurs qui sont arrivés en masse chez nous ces dernières semaines, cela ne va pas manquer de susciter de leur part des commentaires qui ne seront pas toujours des plus favorables aux producteurs valaisans. Il est donc bon de rappeler quelques faits qui ne sont peut-être pas présents à l'esprit de chacun.

Tout d'abord, il faut que personne n'oublie que les gels d'avril et de mai ont à peu près anéanti successivement la récolte de la plaine, puis celle du coteau. Ça n'est guère qu'à mi-coteau que les abricots ont pu se développer en quantités pas trop misérables sur les arbres. L'an passé déjà, le gel d'hiver avait réduit la récolte à 1,3 million de kilos, alors qu'elle fut au cours des années précédentes de 4 à 5 millions. Pour 1957, il est à prévoir qu'elle sera à peine supérieure : il ne faut guère compter davantage que sur 1,5 million. D'emblée, devant ce nouveau coup dur pour le producteur valaisan, le commerce s'est montré compréhensif et a accepté de payer à nouveau les prix consentis l'an passé, soit, pour le premier choix, Fr. 1,35 (Fr. 1,45 à l'expéditeur) et, pour le second, Fr. 1,05 (Fr. 1,15 à l'expéditeur).

Mais il ne faut pas oublier que, dans les contrées méridionales d'où proviennent les abricots importés, la récolte a été fort abondante, et voici plusieurs années qu'ils n'avaient pas été vendus à des prix aussi bas. Ils ont coûté aux consommateurs suisses en tout cas Fr. 0,40 de moins que l'abricot valaisan. D'autre part, comme nous avons souffert d'une très forte pénurie de fruits cette année, le commerce les a fait venir en quantité par-

ticulièrement importantes, puisqu'il en est entré jusqu'à présent près de 16 millions de kilos. Ce n'est que le 24 juillet que l'on a commencé à restreindre leurs arrivages, en imposant aux importateurs d'acheter 3 kg d'abricots indigènes pour 1 kg d'importés.

Mais — c'est toujours là la question que l'on doit se poser après une longue période d'importations libres — le marché ne sera-t-il pas alors déjà saturé, et le consommateur ne risquerait-il pas de boudier les abricots indigènes à cause de leur prix, qui est pourtant le seul susceptible de couvrir les frais élevés du producteur valaisan ?

Il est cependant un facteur qui va jouer en faveur de l'abricot du Vieux-Pays, c'est sa belle apparence. Tous ceux que l'on peut voir dès maintenant sont bien mûrs et colorés. Il faut espérer qu'il ne surviendra pas des intempéries pour les abimer, comme ce fut le cas l'an passé. Cela est cependant moins à craindre cette année-ci, car l'abricot de mi-coteau, qui constitue la plus grande part des livraisons valaisannes, a une chair plus ferme et plus résistante que l'abricot de plaine. Espérons donc que le public suisse saura lui faire bon accueil et venir en aide ainsi à l'agriculture valaisanne, si durement touchée en 1957.

Billet de l'Ermite

PREMIERES IMPRESSIONS D'ERMITE

Un ermite anonyme a donné, dans le fascicule 9 de « Spiritualité Carmélitaine » intitulé : « Solitude », ses premières impressions sur la vie d'ermite. Nous les transcrivons ici, espérant qu'elles aideront le lecteur qui le désire à se rendre un peu compte des difficultés et des joies que comporte la solitude. (« Cet ermite habite, nous dit cet opuscule, une caverne creusée par les glaciers, dans une gorge des Alpes, non loin d'un monastère. ») Voici donc ce qu'il disait :

« Je me souviens qu'au début de mon séjour au dit monastère, me levant à deux heures du matin, je trouvais le temps interminable jusqu'à l'arrivée d'un confrère, à 5 heures. C'était un véritable soulagement d'entendre marcher, de savoir que je n'étais pas seul, de sentir qu'un être humain, auquel je pourrais avoir recours, était auprès de moi.

De même, avant d'occuper à demeure la grotte que j'habite aujourd'hui, les vendredis (que j'y passais au pain et à l'eau) me paraissaient aussi sans fin, et j'avais peine à les occuper. J'étais content lorsqu'on venait me déranger !

Bien plus, quelques jours avant mon entrée en solitude, j'eus des angoisses, me demandant si vraiment ce n'était pas au-dessus de mes forces. J'avais l'impression de quitter la vie normale pour m'enfoncer dans le désert...

Enfin, après les premiers jours passés dans la solitude, descendant au monastère, il me semblait revenir d'un autre monde, et il me paraissait étrange de retrouver le confort : des planchers, des murs, des chaises, l'électricité, la T.S.F., le téléphone, etc... et des hommes, et même, à la chapelle, des femmes... Cela me semblait tout drôle ! »

« Aujourd'hui, mon plus grand bonheur est de ne voir personne ; de ne parler à personne ; de ne devoir écrire à personne ; et d'avoir devant moi des heures pour lire l'Office et lire des choses uniquement « spirituelles », sans devoir tenir compte du temps...

Oserai-je l'avouer ? Je comprends seulement maintenant que S. Benoît ait pu dire, dans sa « Règle » que c'est une Règle pour débutants, et qu'il renvoie aux « Pères du désert » ceux qui cherchent la perfection. En effet, presque plus rien de cette Règle merveilleuse n'a de raison d'être dans cette vie supérieure, sauf... l'humilité ! Ainsi, on ne parle pas : donc le chapitre 6 sur l'« esprit de silence » est dépassé ; l'« obéissance » ne s'exerce guère que dans l'Office divin, l'« ordre du jour », les mortifications.

Les confessions deviennent difficiles (les péchés de langue n'existant plus, ni les manques de charité envers les confrères) : on n'a plus grand chose à dire ! Le principal — l'union à Dieu — est singulièrement facilité : il est même difficile de penser à autre chose... Alors que, dans la vie du monde, on a à peine le temps de prier, ici, c'est l'unique occupation.

Cette vie mortifiée, où tout est tellement simplifié (un sac, en été, suffit pour se couvrir ; du pain et quelques mets pour se nourrir) détache vraiment de tout. Les titres, les décorations, les éloges semblent vraiment très peu de chose ! Les conversations avec les visiteurs, en dehors des choses spirituelles, sont fastidieuses ; les lettres sont inutiles : le plus souvent, on n'a rien à dire. Bien des livres eux-mêmes paraissent vides et vains, en dehors de la Sainte Ecriture et de ceux traitant des choses saintes, et encore... beaucoup semblent élémentaires.

Souvent, les agitations des humains font sourire, ainsi que leurs soucis d'avenir : On vit dans l'abandon à la Divine Providence, qui nourrit les oiseaux du Ciel et pare les lis des champs. On comprend toujours mieux le « VANITAS VANITATUM », et l'UNIQUE NECESSAIRE ». On a la « meilleure part ». La mort elle-même paraît enviable — puisqu'elle procure le ciel, — lorsqu'on cherche uniquement à plaire à Dieu. Les seuls soucis sont la gloire de Dieu — et l'on sait qu'il y pourvoit — et le bien des âmes ; et l'on ne peut rêver meilleur moyen de procurer, l'une et l'autre, que cette vie de prière, de mortification et d'union à Dieu : vivant avec Dieu, de Dieu, en Dieu, pour Dieu ; voyant et cherchant Dieu en chaque âme qui vient demander secours et conseils.

A l'ermite, Dieu suffit : Il voit la créature très misérable (à commencer par lui-même !), quelle que soit la « pourpre » dont on la couvre, et le Créateur infiniment parfait. Il est dans la vérité toute nue : rien de faux. Tout est d'une simplicité d'enfant : c'est le ciel anticipé. Tout n'est rien, hormis Dieu. Dieu seul est. Il est l'ETRE de qui tout vient ; de qui tout dépend ; vers qui tout tend.

Etre en Dieu, seul importe. Se perdre dans l'Infini ! Tout le reste est détail inutile ! Etre dans l'ETRE et oublier tout le reste. Tout trouver dans l'Unique. S'unir ; s'anéantir dans l'INFINI.

ETRE enfin ! SANS FIN.
AMEN !

CHRONIQUE



AGRICOLE

Bulletin d'informations phytosanitaires

ARBORICULTURE

Des conditions climatiques favorables au développement du carpocapse ou ver des fruits, ainsi que la petite quantité de pommes et de poires, font que l'on constate sur les arbres actuellement un assez grand nombre de fruits véreux. Il serait indiqué qu'à ce propos, les producteurs suivent de très près leurs cultures pour protéger les végétaux qui en valent la peine.

Nous avons également constaté des dégâts sur fruits causés par la tordeuse de la pelure (capura reticulana). Il sera bon à ce propos d'entreprendre un traitement, passé la mi-août, pour se prémunir contre les attaques de la dernière génération de chenilles, soit de la mi-août à la fin septembre.

L'invasion d'araignées jaunes est en nette régression sur les pommiers. Le puceron cendré du poirier a complètement disparu actuellement.

Les poires de certaines régions sont attaquées par la tavelure. Cependant, nous devons dire que les dégâts de cette maladie cryptogamique ne sont pas très conséquents cette année.

VITICULTURE

On note une forte attaque par le ver blanc (larve du hanneton commun) dans les

pépinières de vigne. Tous renseignements à ce sujet sont volontiers donnés par notre service.

La pourriture a fait son apparition dans certains vignobles. A ce propos, et malheureusement, il nous paraît impossible, pour l'instant du moins, d'indiquer le nom d'une préparation qui pourrait lutter efficacement contre cette maladie. Les 2 genres de produits qui semblent les plus efficaces sont le Captane et les Thiourames.

Dans certains parchets, on constate la présence du mildiou sous sa forme appelée communément Rothbrun (grains de raisin devenant bruns et se desséchant). Il est évidemment trop tard pour entreprendre quoi que ce soit contre ce ravageur à un tel stade.

HORTICULTURE

Attention au mildiou et à l'alternariose de la tomate. A propos de ces deux maladies, nous recommandons tout particulièrement la bouillie bordelaise.

Présence également d'araignées jaunes sur des plants de haricots. Il est trop tard pour entreprendre une lutte rationnelle contre ces ravageurs encore actuellement.

Station cantonale de la protection des plantes :

M. L.

CHRONIQUE

AGRICOLE

Une campagne à mener rondement Nos produits agricoles convenablement payés sont une source de revenus pour tout le pays

Lors de l'assemblée générale des actionnaires de Neslé, le président du Conseil d'administration de cette Société, M. Abegg, a analysé les répercussions probables des projets d'intégration européenne sur son entreprise, et M. Henri Stranner nous donne un excellent compte rendu de cet exposé dans la « Gazette de Lausanne » du 4 mai 1957. Voici ce que, d'après ce compte rendu, M. Abegg dit au sujet de l'agriculture :

« Les grandes guerres ont poussé les différents Etats européens à rendre leur ravitaillement alimentaire le plus indépendant possible de l'étranger. Aujourd'hui on trouve aujourd'hui toutes les denrées dans tous les pays, même là où elles doivent être arrachées au sol dans des conditions très défavorables. Pour maintenir ce système, chaque pays a dû recourir à de multiples protections ; chaque agriculture est aujourd'hui placée dans une espèce de serre qui la protège des vents froids de la concurrence internationale. On craint que, privées de leur terre, les plantes ne meurent. »

M. Abegg se demande si vraiment il n'y a pas d'autre alternative que la terre ou la mort. Ne peut-on pas aguerir les plantes contre le froid ? Ne devrait-on pas accorder plus d'attention à la productivité dans un secteur agricole dévalorisé ? D'autre part, ne pourrait-on pas, au lieu de diriger les prix de vente, influencer le prix de revient en réduisant celui des moyens de production ? Le libre-échange européen pourrait précisément agir en ce sens. Et M. Abegg de terminer ce chapitre par les mots suivants :

« La production localisée dans un endroit défavorable ne peut pas se justifier autrement que par une impérieuse nécessité. On ne pourrait songer à modifier profondément la structure agricole de l'Europe que si notre continent était une unité indivisible. Même dans ce cas, on ne pourrait pas ignorer l'argument souvent invoqué selon lequel le paysan indépendant est une cellule importante de l'Etat. »

Les arguments de M. Abegg sont pertinents sous plus d'un rapport ; ils appellent néanmoins certaines réserves.

Tout d'abord, lorsqu'il dit que l'agriculture des pays européens est placée en serre chaude, nous devons lui demander en ce qui concerne la Suisse : est-ce seulement son agriculture qui se trouve dans une situation semblable, et non pas la plus grande partie de son économie ? L'on est bien obligé d'invoquer une fois encore la démonstration désormais classique qui a été faite par les économistes saint-gallois Bachmann et Gasser, selon laquelle les prix agricoles suisses pourraient fort bien ne pas dépasser la moyenne des cours européens si les frais de production de notre agriculture ne se trouvaient pas fortement accrus par les mesures de localisation prises dans l'industrie suisse, par celles de protection de la main d'œuvre indigène et par les droits d'entrée prélevés sur maints produits manufacturés pour permettre à l'industrie et à l'artisanat de notre pays de pouvoir supporter la concurrence étrangère sur le marché interne. L'agriculture ne serait certes pas le secteur de notre économie qui se trouverait le plus préjudicé par la réalisation des projets d'intégration européenne. Quoi qu'il en soit, le contraire soit constamment affirmé, elle ne jouit pas à cet égard d'un régime privilégié par rapport aux autres activités nationales.

Quant à « la production localisée dans un endroit défavorable » dont parle M. Abegg, il faut bien s'entendre à son sujet. Lorsque, durant la guerre, on cherchait à forcer les emblavures en céréales panifiables à haute altitude, on localisait bien une production dans un endroit défavorable. Mais, lorsque l'on encourage la culture de ces mêmes céréales sur tout le plateau suisse, on ne peut dire qu'il en aille de même, bien que beaucoup de gens l'affirment. On constate que le blé suisse revient beaucoup plus cher que le blé étranger. Nos rendements en blé comptent en effet parmi les plus forts du monde. Si cette culture est d'un prix de revient élevé à l'unité de production, cela tient à deux raisons : d'une part, le haut standard de vie de notre pays oblige nos agriculteurs à payer de gros salaires, et il leur est impossible sur ce point d'entrer en compétition avec leurs collègues de pays à bas niveau de vie (on ne pourrait d'ailleurs pas davantage le demander à nos industriels et à nos artisans) ; d'autre part, ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Jean Férty,

directeur de l'Office central de comptabilité agricole de Soissons, qui travaille dans l'une des régions d'Europe où l'agriculture est la plus industrialisée et la plus rationalisée, plus l'exploitation du sol est intensive, plus ses frais de production sont élevés, parce que nulle part la loi des rendements décroissants ne joue aussi rapidement qu'en économie rurale. C'est pourquoi il faut craindre que ceux qui raisonnent essentiellement en industriels et croient que le prix de revient des produits agricoles n'est guère plus difficile à abaisser que celui des produits manufacturés, ne se bercent d'illusions. Le seul moyen vraiment sûr d'abaisser le prix du blé, ce serait de le cultiver de façon tout à fait extensive, en apportant au sol un minimum de façons culturales et de fumures. C'est ainsi par

Mécomptes de l'arboriculture paysanne

Les graves dégâts causés par le gel à nos arbres fruitiers et la très maigre récolte de fruits qui en sera la conséquence n'iront pas sans décourager beaucoup de nos agriculteurs et par leur faire se poser la question : « Devons-nous continuer à entretenir nos vergers ? »

Les soins que nécessitent cet entretien sont en effet toujours plus absorbants. Autrefois, la plupart des fruits étaient apportés au marché, et les ménagères n'étaient pas bien sévères : il leur suffisait que des prix un peu moins élevés soient demandés pour ceux dont la présentation laissait à désirer. Aujourd'hui, le plus grand nombre parvient au consommateur par l'intermédiaire d'organismes de distribution dont les exigences sont des plus strictes : ils éliminent impitoyablement toute variété qui n'est pas reconnue parfaitement marchande, ils déclassent aussitôt les lots de fruits mal colorés, tavelés ou irrégulièrement calibrés. Or, c'est là ce que donnent inévitablement des arbres mal taillés, mal fumés ou insuffisamment traités et sur lesquels la cueillette n'a pu être effectuée avec la plus grande sollicitude. Ces soins et ces précautions sont beaucoup plus difficiles à assurer dans les vergers à hautes tiges que dans ceux à basses tiges. Mais ces derniers doivent occuper exclusivement le terrain, alors que les hautes tiges permettent d'améliorer le rendement des prairies naturelles, sans pour autant gêner beaucoup la production fourragère. Elles représentent ainsi un utile complément de l'explo-

La « paix du vin » a atteint son but

On se souvient de l'accord de stabilisation des prix appelé « paix du vin » qui fut conclu l'automne passé sur le marché vinicole entre organisations de la production et du commerce, afin d'éviter une montée en flèche des prix des vins du pays à la suite de la misérable récolte de 1956. Cet accord convint de la nécessité d'une augmentation de 20 centimes des prix indicatifs.

Les producteurs prétendirent toujours que, du moment qu'il s'agissait de prix indicatifs, c'était là une indication, et non une prescription stricte. Les régions les plus maltraitées par le gel devaient en effet pouvoir être mieux traitées que les autres, et un battement de 5 à 10 centimes par litre devait pouvoir être admis. Le but de l'accord, disaient-ils, doit être de contenir dans des proportions normales une hausse inévitable, et non de réglementer le marché de façon rigide, sans tenir le moindre compte de l'état de l'offre par rapport à la demande.

Si le commerce des vins de Suisse romande, qui était sur place et pouvait se rendre compte exactement de la situation, admit sans peine cette façon de voir, les marchands d'Outre-Sarène, en revanche, proclamèrent partout que les vignerons ne tenaient pas leurs engagements, et que l'esprit de l'accord était trahi.

Aujourd'hui que la situation peut être considérée avec davantage de recul, on constate avec satisfaction que ça n'est pas cette façon de voir qui a prévalu au sein de la Fédération

exemple que l'on agit au Canada, où les faibles rendements obtenus à l'unité de surface importent peu, du moment que chaque exploitant peut compter dans ce pays sur des champs s'étendant à perte de vue et que les surfaces ne leur coûtent guère. Mais ce seul exemple suffit bien à montrer qu'une telle façon d'agir ne peut entrer en ligne de compte en Suisse, où le sol cultivable manque. Si notre agriculture coûte cher, c'est que, devant tirer un rendement maximum de l'unité de surface, elle occupe beaucoup de monde, et elle constitue à cet égard un débouché important pour toutes les entreprises industrielles et commerciales travaillant en vue d'alimenter le marché suisse. N'oublions pas que le 35 % seulement de notre population vit de l'exportation. Aussitôt que l'agriculture voit ses revenus diminuer, les contre-coups s'en font sentir sur le mouvement général des affaires, c'est là un fait patent. Aussi, si l'on en tient compte, aura-t-on tôt fait de reconnaître que nos produits agricoles nous reviennent en définitive moins chers que nos produits importés à bas prix, mais dont la production n'aura procuré de gains à personne chez nous, sinon à ceux, dont l'activité essentielle consiste à spéculer sur les différences de cours existant d'un pays à l'autre. Sous ce rapport, la division internationale du travail est loin de constituer une solution aussi rationnelle qu'on le croit couramment.

Jacques Dubois.

UNE PARTIE DU PROFIT SERA POUR VOUS...

l'autre pour la Pouponnière... dimanche 11 août à la Kermesse des petits lits blancs (Mayens-de-Sion).

CHRONIQUE

DE SION

« Toujours prêt »

Eveillée tôt le matin par un bourdonnement caractéristique en passe de me devenir familier, j'ouvre les yeux juste à temps pour voir s'encadrer, passant devant ma fenêtre, à mi-coteau, l'HELICOPTERE.

« Quelqu'un en peine » pense-t-il aussitôt... et notre brave Geiger qui vole à son secours. — Tracassée, je ne dormirai plus. Je saute à bas du lit et vais aux nouvelles.

Dieu merci, les cas de ce dimanche seront moins graves que de coutume ; grâce à la promptitude des secours tous ces blessés, probablement, seront sauvés.

Entre deux courses, Benziger, mécanicien de l'hélicoptère, vérifie consciencieusement l'appareil, y adapte le patin si la course comporte un arrêt sur glacier. Stutz fait le plein et met des réserves de carburant sous le siège. Impassable en apparence, mais le cœur torturé par l'angoisse de ceux qui attendent, Geiger inlassablement, revient à son port d'attache où il se tient prêt à répondre à d'autres appels, prêt pour d'autres services.

Dominique.

Cours des billets de banque

Franc français	92 50	1
Franc belge	8 40	8 60
Lire italienne	67	70
Mark allemand	100	103
Schilling autrich.	16 20	16 70
Peseta	8 10	8 60
Cours obligamment communiqués par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit.		

Le coin du



PATOISANT

Ein passein à Malévoz

Dèr remein é ça passo à Malévoz, pà po la restà à m'n'idé, n'arian pà su ke fire de me, mé por'afire, l'a y alàvo avouï bou'n'en-trin... pasque ni pouare de nion, me !...

Kan lé kon va tan de boquic ke garnéson lou vayon (chemins) uteu dé bâtimein ke son kemein dé tsaté io van é venion dé z'einplaya toué tan venien (complaisants) me seimbe kon ne faré pà tan de grimacé po la se fire einboua (interner) quâque tein !... On poré adon se promenâ deso lou tséanié (châtaigniers) ke mantenion la frêcheu du tein de lé groussé tsaleu é pi po se divèrtei, l'a ia lou z'izé ke tsanton deso lou bosson ein se bécotéin kemein nion cein ailleu !... Dien cé parade, on poré se fire soigni lou né (nerfs) lou dzeu ke son teindu di le sondson (sommel) de la tétu tan ku z'èrté... (Orteils).

On a sovein einteindu dre (dire) ke toué lou fou ne son pà à Malévoz (ne dio pà cein por veu, lecture) mé l'a ien na preu kon poré einbotzenâ cein troa de scrupulo !... Pé contre, lou peicheniro ke la ia li, ne son pà toué tan fou ke cein. Ein-ni remarko on, cé dzeu, ke ne pourtâve ne gibus, ne

VOUS FERÉZ

UNE BONNE AFFAIRE...

et une bonne action... dimanche 11 août, à la Kermesse des petits lits blancs (Mayens-de-Sion).

On vous dira bientôt de quel événement il s'agit...

Dans nos SOCIÉTÉS

CHOEUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Vendredi 9 août à 10 h., le chœur chante la messe d'enterrement de Mme Albrecht, mère de Mme Louise Deslarzes, membre actif de la société.

C.A.S. — Dimanche course au Cervin. S'inscrire chez M. Piton ou au stamm vendredi à 8 h.

A l'écoute de

SOTTENS

JEUDI 8 AOUT

7.00 Deux ouvertures de Suppé. 7.15 Informations. 7.20 Musique de divertissement. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 N'oublions pas Monsieur Jaques... 13.15 Le roi Dodon dans son palais. 13.30 Musique française. 16.00 Voulez-vous danser ? 16.30 Echos de festivals musicaux internationaux. 17.25 Les indigènes de l'Amérique du Sud. 17.45 L'Orchestre de Beromünster. 18.10 Danse slave. 19.00 Micro partout. 19.15 Informations. 19.25 Instant du monde. 21.30 L'opéra à l'étranger. 22.30 Informations. 22.35 Rendez-vous dansant.

VENDREDI 9 AOUT

7.00 Joyeux réveil. 7.15 Informations. 7.30 Musique française. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 16.00 Voulez-vous danser ? 17.00 Œuvres pour quatre cors. 17.30 La vie au Canada. 17.45 L'Orchestre symphonique de Minneapolis. 18.30 Le Quintette Art van Damme. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.35 Instant du monde. 20.00 Paris chante et danse. 20.30 « Le Temps des moissons » (pièce). 21.55 Petit Concert Schubert 22.30 Informations. 22.35 Actualités du jazz.

lenété, ne bourska à lame mé qu'ava la teta pélaie kemein on dzenoi, le veintre bidenoi à fire seutâ na souvenrière de tseuau, é portan, le bougro, risenâve kemein on filosof dé tein nové... Et desa ke se lussé ito de la partia, la Sté dé Nachon ne saré pà jchu ein l'ivoué é ke, cein loé, l'ONU ein jaré à tan !... L'ava lou dou poin ein l'é teindu kemein on boxeu africain é débèteve tein, to cein ke l'a ia de mio po soûa la Pi (paix) dien le mondo... Mé nion ne l'écouteve : on fi bin pou de cas d'on pouro diâbo qu'a perdu la teta dien ne crise. Bon, mé lou z'âtro, tcheu ke son boueto po cein, ke présidon lé groussé aeflebo, son-te mio écouato ? u bin l'en-te perdu la teta assebin ? Adon, fodré sondgi à leu fire preindre l'é (l'air) deso lou tséanié de Malévoz avouï le copin ke l'a ié dza é se n'aveivon à rein. l'ou z'einplayi à péla lé belocé kan lé saron muré cheuton... D.A.

Comment lutter contre les bouchons de la circulation urbaine ?

La plupart des cités suisses datent d'une époque lointaine et troublée, alors que les nécessités de la défense contraignaient les habitants à se grouper à l'intérieur de l'enceinte des remparts. Aussi, les rues sont-elles étroites et souvent tortueuses. Les quartiers extérieurs ont été construits à des heures où l'évolution de la motorisation était encore imprévisible. Certes, mieux aérées que dans les bourgs moyennageux, les rues ne répondent cependant plus aux exigences du trafic moderne. Dans la plupart des cas leur largeur permettrait une circulation normale, mais il faudrait interdire tout stationnement, ce qui n'est pas faisable partout.

A première vue, le problème semble insoluble. Toutefois, quelques mesures appropriées peuvent rendre au trafic sa fluidité. Aux heures de pointes surtout, il est inadmissible de laisser stationner les voitures en double file et de voir des camions de livraison provoquer des bouchons dont les fâcheuses

conséquences s'étendent rapidement à plusieurs artères. Certains livreurs aggravent encore la situation en engageant une discussion avec un passant, tandis que le concert rageur des klaxons témoigne de l'impatience des motorisés immobilisés derrière le véhicule encombrant.

Aux heures de pointe, seuls les véhicules rapides devraient être autorisés à circuler dans les quartiers d'intense trafic. Les attelages hippomobiles, les convois spéciaux tels que wagons-citernes, grues, bulldozers, dont la lenteur ne peut qu'occasionner des embouteillages, n'y sont plus à leur place.

Il est encore certaines mauvaises habitudes des chauffeurs de taxis, de voitures particulières ou de camions qui occasionnent souvent des embouteillages : c'est de couper deux courants de circulation pour aller s'arrêter sur la gauche des rues, ou de pratiquer le fameux U-turn que les Américains ont mis à l'index depuis longtemps. De telles manœuvres sont peu recommandables aux heures calmes, mais elles deviennent véritablement criminelles lorsque des milliers d'automobilistes regagnent aussi rapidement que possible leur bureau ou leur chez-soi.

T.C.S.

IL Y AURA DE QUOI SATISFAIRE LES PLUS EXIGEANTS...

Tout le monde y trouvera son compte... dimanche 11 août à la Kermesse des petits lits blancs (Mayens-de-Sion).

en Dernière Heure

LE BULLETIN INTERNATIONAL

Rencontre en Roumanie

Pour leur quatrième rencontre, MM. Tito et Khroutchev ont choisi la Roumanie. Si le secrétaire du parti communiste soviétique s'est rendu à Belgrade en 1955, si Tito est allé à Moscou peu après, les deux hommes se sont rencontrés en 1956 en Yougoslavie avant de partir ensemble pour la Russie. Cette fois, ils ont préféré un pays tiers. La Roumanie a été choisie parce qu'elle se trouve sur le chemin de Moscou ou de Belgrade. Chaque partenaire a fait un pas en avant.

Tito n'a pas hésité à rencontrer M. Khroutchev qu'accompagnait M. Mikoyan. La disparition de la vie politique de M. Molotov, l'adversaire No 1 du titisme facilitait les choses. Le maréchal yougoslave n'a nullement renoncé à faire comprendre à ses interlocuteurs russes qu'il est temps de modifier les méthodes qui fleurissent sous Staline. La rencontre constitue ainsi un grand succès pour la politique yougoslave. Tito sait maintenant que la voie du socialisme qu'il entend suivre n'est pas condamnée par les maîtres actuels du Kremlin. Au contraire, il peut se flatter de voir son ami Mikoyan prendre de plus en plus d'influence en Union soviétique.

L'habile M. Mikoyan a en effet pris la place, aux côtés de M. Khroutchev, de M. Boulganine. On peut en déduire que dans la hiérarchie soviétique, le subtil Georgien occupe le second rang. Rien ne peut mieux indiquer l'importance que l'URSS accorde maintenant au rapprochement avec les autres pays, dans le domaine économique essentiellement.

Les préparatifs de l'entrevue ont été tenus secrets. La Yougoslavie n'a annoncé la rencontre qu'après le retour de Tito. Les commentaires sont allés leur train. Il semble que le chef de l'Etat yougoslave n'ait pas donné à ses interlocuteurs soviétiques des gages importants. La politique neutraliste de Tito veut que la Yougoslavie se tienne à égale distance du bloc soviétique et du bloc occidental. Ami de Nasser, maître d'un pays qui sépare l'URSS de l'Albanie et de ses ports militaires, le maréchal yougoslave est un personnage important. Rien ne dit qu'il ait renoncé à constituer sa fameuse Fédération balkanique. En

se rapprochant de l'URSS, il peut grandement aider à un rapprochement entre les Balkans non-communistes et les démocraties populaires. M. Khroutchev n'ignore pas l'importance du maréchal. Il a commencé par lui lorsqu'il a voulu mettre en vigueur ses principes de «déstalinisation».

On s'étonnera cependant de voir Tito critiquer l'URSS lorsque Moscou boude et se rendre aux invitations de M. Khroutchev lorsque celui-ci exprime le désir de rencontrer le dictateur yougoslave. Tito joue un jeu de balance qui n'est ni sans risques ni sans intelligence. Nul ne sait si un jour les démocraties populaires ne ressembleront pas davantage à la Yougoslavie qu'à l'URSS. Le joug russe pèse sur les pays européens devenus communistes depuis la guerre. M. Khroutchev estime qu'il faut lâcher du lest. Ses adversaires au sein de l'équipe dirigeante soviétique se sont opposés à cette façon de voir les choses. M. Molotov a perdu la bataille. M. Mikoyan, et avec lui Tito, l'ont gagnée. La rencontre de Roumanie est là pour le prouver.

Cette rencontre a cependant moins frappé par la présence de MM. Tito et Khroutchev que par l'absence de M. Boulganine. Certes, la réunion intéressait au premier chef des dirigeants des partis communistes. Mais la présence de M. Mikoyan, vice-président du Conseil indique cependant que le maréchal Tito tenait à ce qu'elle se fasse aussi sur le plan national. Le dictateur yougoslave a toujours tenu à discuter avec tous ses partenaires sur un pied d'égalité, comme on le fait d'Etat à Etat.

M. Boulganine serait-il en disgrâce ? On peut le penser, puisqu'il ne se rendra pas en Allemagne orientale où MM. Khroutchev et Mikoyan sont attendus. De nouveaux changements se préparent au Kremlin. On attendra d'en savoir plus long avant de se lancer dans un commentaire, plus explicite. Le fait est, en tout cas, que l'armée et M. Khroutchev tiennent suffisamment la Roumanie en mains pour se passer de ceux que les «déstalinisateurs» appellent des tièdes.

Jean Heer.

A travers la SUISSE

Les plus jeunes archéologues de Suisse découvrent une habitation de l'époque mésolithique



Il n'y a pas lieu de craindre pour l'avenir des recherches archéologiques en Suisse, du moment que la Société suisse de préhistoire accueille dans ses rangs des écoliers qui ont à leur actif des découvertes d'importance ! Christian Haller (à gauche) et Fredy Huber (au premier plan) ont découvert sur le Goffersberg, en Argovie, une habitation du temps de l'époque mésolithique. On admet que le Goffersberg a été habité aux environs de l'an 2000 avant J.C. et que ses habitants demeuraient dans des fossés creusés dans la terre et pavés de pierres. Voici le fossé découvert par les deux plus jeunes archéologues de Suisse : il a une longueur de 3 m et une largeur de 1 m. 50. Assis au fond M. R. Bosch, archéologue cantonal d'Argovie suit avec intérêt les travaux de Christian et Fredy.

A travers le VALAIS

Hôtes de marque en Valais

Notre canton connaît ces temps une affluence touristique considérable. La station de St-Luc reçoit l'ex-reine d'Italie, ainsi que M. Fritz Walhen qui donne son nom durant la guerre à un célèbre plan d'extension de culture.

Champex reçoit Mgr Sings, cardinal-archevêque de Cologne, qui désire effectuer de l'alpinisme dans la région.

ULRICHEN Un pilote en difficulté

Un pilote français, M. Jean-Louis Perrier, qui tentait d'établir une liaison Grenoble-Autriche, n'a pu franchir le Gothard en raison de l'heure tardive et a dû atterrir à Ulrichen, à 1400 mètres d'altitude.

FIESCH Collision

M. Walter Kunzmann, ressortissant allemand en séjour à Reckingen, est entré en collision dans le village de Fiesch, avec une voiture conduite par M. Othmar Lagger, de Münster qui venait en sens inverse. Légers dégâts matériels.

VIEGE Quarante ans de service

M. Alfons Wederich, contre-maître à l'usine de la Lonza à Viège, vient de fêter ses 40 ans de service. Pendant les nombreuses années le jubilaire fut président du Club de ski et est encore président des Samaritains.

Aux vœux de la Lonza, nous joignons les nôtres.

VERNAVAYZ Dépassement dangereux

Un car italien roulant vers St-Maurice, voulut, à la sortie de Vernavayz, dépasser une voiture argovienne. Mais une file de voitures arriva en sens inverse et le conducteur dut serrer à droite, obligeant la voiture à faire de

même. Celle-ci heurta un poteau téléphonique. La femme du conducteur légèrement blessée, elle a été soignée par M. le Dr Gross. La voiture est passablement endommagée.

MONTHEY Issue mortelle

M. Alfred Hess, âgé de 36 ans, le nancier du Buffet de la Gare à Territet, qui fut blessé dernièrement dans la collision survenue à une voiture vadrouille à Vionnaz, vient de décéder des suites de ses blessures à l'hôpital de Monthey.

Chronique de SION

Un avion au secours d'une malade

Une touriste schwitzoise qui effectuait l'ascension du Finsteraarhorn, est devenue malade en cours de montée. Ses amis demandèrent du secours en plaine et M. Martignoni alla la chercher avec son avion. La blessée fut hospitalisée à Sion.

Situation générale

Un courant du sud-est s'établit chez nous par suite d'une forte baisse de pression qui se manifeste sur les Alpes britanniques. Ce courant entraîne de l'air chaud mais humide jusqu'en Europe centrale.

Prévisions valables jusqu'à ce soir pour le nord des Alpes : ciel variable mais en général très nuageux, vent couvert. Averses ou orages locaux. Vent du sud-est.



Monsieur et Madame Louis Farine et leurs enfants Gabriel-Marie et Louis Bernard, à Sion ; Madame Emma Farine, à Sion ; ont le grand chagrin d'annoncer le décès, à sa naissance, de leur cher petit

Luc

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 9 août à 9 heures. Sion, Clinique Générale.



Monsieur et Madame Joseph Albrecht Evéquoz et leurs enfants, à Sion ; Madame et Monsieur Maxime Evéquoz Albrecht, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Granges ; Madame et Monsieur Arnold Gfeller Albrecht et leurs enfants, à Zurich ; Madame et Monsieur François Gasser Albrecht et leurs enfants, à Granges ; Madame et Monsieur Pierre Deslarmes Albrecht et leurs enfants, à Sion ; Madame et Monsieur Massoud Nahr Albrecht, à Zurich ; Les enfants et petits-enfants de Monsieur Alexandre Elsig-Elsig ; Madame Jean Elsig, à Greich ; Monsieur et Madame Aloys Albrecht et leurs enfants, à Brigue ; Monsieur et Madame Antoine Albrecht et leurs enfants, à Zurich ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Marie ALBRECHT-ELSIG

Tertiaire de St-François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 80e année, après une longue maladie chrétienne supportée avec la confiance des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le vendredi 9 août 1957, à 10 heures. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour elle

A TRAVERS LE MONDE

A travers la presse parisienne

(Afp) — L'accord réalisé en Conseil des ministres sur le projet budgétaire présenté par le ministre des finances, est favorablement accueilli par la presse parisienne de ce matin, exception faite des quotidiens d'extrême-gauche. Tous les journaux soulignent d'autre part que les décisions prises pour le moment ne représentent, cependant, qu'une «première étape».

En effet, écrit le «Parisien Libéré» (indépendant), la remise en ordre des finances publiques, pour être véritablement efficace, ne peut être menée que dans le cadre d'une réforme profonde des institutions.

«C'est tout le train de vie de l'Etat que doit maintenant reviser le ministre des finances, écrit de même l'«Aurore» (droite radicale), et c'est à une refonte complète de notre fiscalité qu'il lui faut s'atteler. Il n'est pas question de dévaluation, ajoute encore le même quotidien. Voilà qui est clair et qui devait être dit sans plus attendre.»

«Combat» (indépendant de gauche) demande de son côté un vaste effort de sincérité, pour relever à tous les Français l'enjeu de la bataille entreprise. Ils s'associeront d'autant plus à l'effort et consentiront plus facilement les sacrifices nécessaires, ajoute l'éditorialiste, que le gouvernement aura rempli deux conditions : la première est de ne plus jouer à cache-cache avec l'opinion et avec les faits, la seconde est de répartir équitablement les sacrifices.»

«Franc-Tireur» (socialiste européen) demande également «un niveau de vie décent» pour les travailleurs et estime que c'est sur cela et sur la question de l'Algérie «que l'on jugera le gouvernement.»

«L'Humanité» (communiste) déclare cependant, avec «Libération», «la politique gouvernementale ne passera pas comme une lettre à la poste» et

que «la colère gronde d'un bout à l'autre du pays.»

BAHREIN

L'offensive est déclenchée en Oman

(Afp) — Les troupes du Sultan de Mascate, soutenues par des éléments britanniques, sont passées à l'offensive ce matin à l'aube, avec, pour objectif, la Redoute de Firq, située au sud de Nizoua.

LONDRES

Les nationalistes écossais contre les hostilités en Oman

(Afp) — Le comité exécutif du mouvement nationaliste écossais a adopté hier à l'unanimité une résolution protestant contre l'emploi de troupes écossaises (le régiment des Camériniens) dans la campagne entreprise contre les rebelles d'Oman.

WASHINGTON

Une bombe atomique factice perdue en mer

(Afp) — La marine militaire américaine a annoncé mercredi qu'une bombe atomique factice a été, en juin dernier, lâchée au large des côtes de Floride par un avion en difficulté, au cours d'un vol d'entraînement.

Des recherches ont été entreprises en vain par les services de la marine pour retrouver la bombe. Il a été admis officiellement qu'elle s'était engloutie dans la mer ou que la paroi métallique avait éclaté au contact de l'eau sous la violence du choc.

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

Devant la mort

LE FIGARO LITTÉRAIRE publie sous ce titre des «Lettres de guerre d'un ami», d'Antoine de Saint-Exupéry. Ces lettres sont datées d'Orient 1940.

Que j'ai donc beaucoup à dire sur la guerre ! Non que je voie grand-chose ici — mais ici c'est un point de vue — et, comme tous les points de vue, fertile, un point de vue intérieur. Il me fallait passer par là et cet éclairage est mélancolique. Non que tout le soit — mais quelque chose.

D'abord je suis heureux de toute la part un peu âpre, l'inconfort, le froid, l'humidité qui me permettent les seuls luxes sensibles : le petit poêle rond qui ronfle si bien, ou sur mon lit de ferme (j'habite une ferme) cet étron qui me paraît l'image même de l'opulence. J'aime quand je me couche le soir dans mon lit glacé et que, roulé en boule, je fabrique peu à peu ma chaleur et mes songes — et cette rivière de froid si l'on bouge un pied — on est bien au centre du lit quand on a fondue la neige — et naturellement, ma bronchite est guérie.

Ensuite, bien sûr, les vols. Je n'ai pas encore dépassé les lignes, mais j'ai fait des montées et, comme on risque des rencontres, on m'a bien instruit, avant les départs, sur l'usage des mitrailleuses. J'aime ce qui me force à sortir de moi. Je n'aime pas l'altitude. Dix mille mètres ce n'est pas un monde à habiter, et ça m'impressionne l'idée que, si l'inhaleur se détruit, je suis égaré comme un poulet. Je connais bien mes dédoublements et mes absences de moi-même. Il ne faut pas que je tienne compte de toute cette gêne aux tripes qui peut me prendre comme n'importe qui. Cette vie de surface n'a aucun intérêt. Je ne suis pas là. Je loge ailleurs. J'ai besoin d'être content de moi quand je me réveille.

Les camarades ça pose de bien difficiles problèmes. Des problèmes sur la qualité d'abord. Il y a tant de façons possibles de juger. On ne sait pas très bien par quel côté prendre le problème. On a tellement préféré toute sa vie ceux qui aimaient Bach à ceux qui aimaient le tango. Et puis on se bat avec ceux qui escamotent la bonne musique quand on s'aventure devant le haut-parleur. Et on trouve chez eux de grandes qualités fondamentales. Et alors

ceux qui se battent vraiment, ne se battent pas pour les mêmes raisons que moi. Ils ne se battent pas pour sauver la civilisation ou plutôt il faudrait revoir l'idée de civilisation et ce qu'elle enferme.

L'énorme absurdité des temps présents me pèse sur le cœur. C'est bien toujours la même chose : l'époque présente n'est pas «pensée». Parce que tout a évolué beaucoup trop vite depuis cent ans et que la pensée est une digestion beaucoup trop lente. J'imagine le physicien auquel on apporterait en vrac, d'un seul coup, vingt décimales nouvelles des phénomènes connus, et mille phénomènes nouveaux : le problème le dépasserait. Il faudrait attendre des siècles celui qui, ayant lentement digéré, fonderait un langage nouveau et qui ordonnerait le monde. Il n'y aurait plus d'ordre dans la physique mathématique. Tout ça est excessivement amer. Il n'y a pas beaucoup de positions possibles : ou bien accepter d'être esclave de Monsieur Hitler — ou le refuser en gros. Mais en prenant les risques de refus. Et en silence. Je ne veux pas parler à la radio, c'est indécemment si l'on n'a pas une bible à offrir aux hommes. Et je prends mes risques de refus. Seulement j'avais besoin de passer la barrière pour bien sentir ce à quoi je renonce en renonçant à la paix, ce à quoi je suis bien obligé de renoncer en principe. La liberté. La chaleur d'un corps dans l'amour. Et peut-être la vie. Et je me demande pourquoi. Et c'est aussi amer que le doute religieux. Et sans doute aussi fertile. C'est l'insupportable contradiction qui force à créer la vérité. Parce que vraiment je suis jusqu'au cou dans le bain des contradictions : ou bien je crèverai ou bien je verrai clair en moi-même. Mais ce n'est certes pas dans le journal du soir perisien que je puis trouver la paix spirituelle, ni dans cette ignoble radio. J'ai écouté hier P. D. avec stupeur. Si j'étais égaré, j'aurais écouté la France rayonner ces ordures-là, je me dirais qu'il est urgent de nettoyer le monde d'une telle bassesse. Quant au journal du soir, il vient de publier hier un étonnant et énorme papier sur Hitler seigneur de la guerre, le plus formidable coup publicitaire qu'Hitler ait jamais pu rêver. Il s'en dégage une indiscutable grandeur. Et la censure a laissé passer ça ! Ils sont tous comme des singes devant le bon.